

Nous marquons notre appréciation et notre soutien pour les progrès réalisés tels qu'ils sont présentés par le rapport d'orientation sur les négociations commerciales multilatérales du Tokyo Round publié à Genève le 13 juillet 1978, bien que dans ce rapport plusieurs questions difficiles et importantes demeurent sans solution.

L'heureuse conclusion de ces négociations, qui sont les plus importantes de celles qui ont été menées jusqu'ici, n'aura pas uniquement pour conséquence un programme majeur de libéralisation du commerce s'étendant sur la décennie 1980, mais également le plus grand progrès fait jusqu'ici dans le G.A.T.T. concernant les mesures non tarifaires. Ainsi, les règles du G.A.T.T. seront mieux adaptées aux exigences de la prochaine décennie — notamment dans le domaine des sauvegardes — selon des modalités qui éviteraient tout affaiblissement du système mondial des échanges et qui bénéficieraient à tous les participants aux échanges, les pays développés comme les pays en développement. La mise en place dans de nombreux domaines de nouveaux mécanismes de consultation et de règlement des différends aboutirait à un niveau, nettement plus élevé d'équité et de discipline dans le système des échanges internationaux. Une application uniforme des règles du G.A.T.T. est vitale et nous irons dans ce sens dès que possible.

Dans tous les domaines des négociations, les pays du Sommet comptent travailler encore plus étroitement avec les pays en développement. Nous souhaitons assurer à tous les participants un résultat solide et équilibré, qui tienne compte de manière adéquate des besoins des pays en développement, par exemple au moyen d'un traitement spécial et différencié, et qui accroisse leur plus grande participation aux avantages et aux obligations du système des échanges mondiaux.

L'an dernier, au Sommet de Downing Street, nous avons refusé que le commerce mondial s'engage sur la voie du protectionnisme. Nous étions convenus de donner une nouvelle impulsion au Tokyo Round. Nos négociateurs ont tenu cet engagement. Aujourd'hui nous les chargeons, en coopération avec les autres participants, de régler les problèmes principaux et de mener à bonne fin, dans leur détail, les négociations pour le 15 décembre 1978.

18. Nous prenons note avec satisfaction du renouvellement par le Conseil des ministres de l'O.C.D.E., le mois dernier, de l'engagement de maintenir un système économique orienté vers la liberté des échanges. Les problèmes économiques qui se posent au monde d'aujourd'hui ne peuvent être résolus par la rechute dans le protectionnisme, qu'il soit ouvert ou masqué.

19. Nous nous félicitons de la déclaration faite par les ministres de l'O.C.D.E. sur une politique positive d'ajustement. Il est important que s'affirme une disposition à accepter à la longue et à faciliter les changements structurels. Les mesures visant à empêcher ces changements perpétuent l'inefficacité économique, font peser la charge des changements structurels sur les partenaires commerciaux et nuisent à l'intégration des pays en voie de développement dans l'économie mondiale. Nous sommes résolu, dans nos initiatives relevant de la politique industrielle, sociale, structurelle et régionale, à aider les secteurs en difficulté sans entraver la concurrence internationale ni les courants commerciaux.